



Vous souhaitez agrandir ou rénover votre logement ?

Profitez de notre **Prêt Travaux à 1% !**

Réservé à l'amélioration de la résidence principale du propriétaire.

Ce produit permet de financer des travaux :

- **d'amélioration de la performance énergétique :**
 - isolation thermique toiture, murs, parois vitrées et portes,
 - remplacement système de chauffage...
- **d'amélioration du logement :**
 - Dépenses d'entretien : remplacement de portes, fenêtres, volets ou persiennes/Remplacement d'installation sanitaire ou chauffage, réfection de l'installation électrique...
 - Dépenses de revêtement de surfaces : peintures, papiers peints, carrelage, parquets...
 - Travaux d'amélioration ouvrant droit à une subvention de l'ANAH : travaux pour la sécurité, salubrité, autonomie de la personne, précarité énergétique...
- **d'adaptation et accessibilité du logement aux personnes en situation de handicap,**
- **d'agrandissement,**
- **certains travaux de copropriétés...**

Montant maximum : 10 000 €

Taux : 1 %

Durée : Libre, dans la limite de 10 ans

Aucun frais de dossier – Assurance facultative

Conditions garanties jusqu'au 31/12/2016

Cette aide est soumise à conditions et octroyée dans la limite des fonds disponibles.*

Pour nous contacter : ☎ 02.31.30.03.04

Pour plus de renseignements : Rendez-vous sur notre site Internet

→ « Accueil »

→ « Vous êtes ou souhaitez devenir propriétaire »

→ « Nous vous aidons à rénover votre bien »

www.logiliance-ouest.fr

*Salarié(e) des entreprises du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.